



Schaan/LI, 18 mars 2014

Communiqué de presse de la CIPRA sur la participation des jeunes

Une voix pour les jeunes, de nouvelles perspectives pour les Alpes

Où en sont les Alpes en matière de participation des jeunes ? Où doit-elle être renforcée ? Un rapport publié par la CIPRA met en lumière la situation dans les pays alpins et propose des pistes d'action. La CIPRA donne elle-même l'exemple avec la mise en place d'un conseil de jeunes.

« Pour comprendre les besoins des habitants des Alpes, il faut écouter aussi ce que disent les jeunes ». Sara Cattani, 24 ans, résume ainsi l'engagement de la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) pour la participation des jeunes. Claire Simon, directrice de CIPRA International, le rappelle : « Le développement durable signifie que les prochaines générations auront les mêmes possibilités que la nôtre. » Pour cela, les jeunes doivent être impliqués à part entière dans les décisions publiques. Où en sont les Alpes en matière de participation des jeunes ? Quels sont les cadres juridiques existants ? Quelles sont les lacunes à combler ? Le rapport « Participation des jeunes dans les Alpes » de la CIPRA apporte des réponses à ces questions. Il contribue aussi à mettre en réseau les organisations engagées dans la participation des jeunes et l'éducation à l'environnement.

La responsabilité des communes

L'analyse le montre : sur les deux millions de jeunes qui habitent dans les Alpes, beaucoup souhaitent s'engager pour leur espace de vie. Ils connaissent leurs propres besoins, et sont prêts à s'impliquer pour les défendre. Ce potentiel ne doit pas rester en friche. La CIPRA demande que les communes, deuxième « lieu de vie et d'expérience » des jeunes après la famille, mettent en place des structures pour la participation des jeunes. Elle demande également que ces structures ne soient pas destinées uniquement aux adolescents, comme actuellement, mais qu'elles s'adressent aussi aux jeunes adultes et s'ouvrent à l'international.

La CIPRA a elle-même mis en place un conseil de jeunes. Sept jeunes de différents pays alpins conseillent aujourd'hui la CIPRA dans des questions stratégiques. Sara Cattani, jeune Italienne de Turin, en fait partie. En dialogue avec le Bureau, les délégués, les représentations nationales, le secrétariat de CIPRA International et d'autres jeunes, elle



développe des perspectives d'avenir pour la vie dans les Alpes – pour elle, pour son environnement. Andrea Müller, 24 ans, de Schüpheim en Suisse, explique son engagement : « J'aime la nature et j'aime les Alpes. » En participant au conseil de jeunes de la CIPRA, elle veut œuvrer pour une relation équilibrée entre la nature et l'homme dans les Alpes.

Les jeunes sont déjà au travail

Le conseil de jeunes engage des actions sur des thématiques qui les préoccupent. Son premier axe de travail est la mobilité. Les jeunes coopèrent ici avec les sept représentations nationales de la CIPRA dans les pays alpins et avec d'autres jeunes. Les résultats du « Youth Alpine Dialogue » (Dialogue pour la jeunesse des Alpes) sont exprimés dans des interviews vidéo avec d'autres jeunes, des membres de la société civile ou des responsables politiques.

Le projet « Youth Alpine Dialogue » (YAD) et le rapport « Participation des jeunes dans les Alpes » sont financés par le programme européen « Jeunesse en action ».

Des photos en format imprimable et le texte du communiqué sont disponibles sur www.cipra.org/fr/presse/communiqués-de-presse.

La brochure « Youth Participation in the Alps » peut être téléchargée sur www.cipra.org/en/young-people-in-the-alps/YouthBrochure.pdf.

Plus d'informations sur www.cipra.org/fr/jeunesse.

Pour toutes questions, prière de contacter :

Nicoletta Piersantelli, chef de projet Jeunesse, CIPRA International, +423 237 53 10 ;
nicoletta.piersantelli@cipra.org

Katharina Conradin, Bureau CIPRA International / CIPRA Suisse, +41 31 372 20 00 ou
+41 79 660 38 66; katharina.conradin@mountainwilderness.ch

Pour le conseil de jeunes :

Isabella Hilber (A), contact médias, +43 67 644 360 37; isabella.hilber@chello.at
Catherine Frick (LI), +41 79 419 89 05; catherine.frick@gmail.com



La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faitière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

www.cipra.org